



# GUIDE DE L'ÉTUDIANT·E EN SITUATION DE HANDICAP À L'UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE – PSL



# Bienvenue à l'Université Paris Dauphine – PSL

**N**otre université s'engage depuis plusieurs années dans l'accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap ou ayant une maladie invalidante. A travers une politique volontariste en matière d'accessibilité et de suivi, nous mettons tout en œuvre pour que vous réussissiez vos études et que vous puissiez profiter pleinement de votre vie étudiante.

La Mission Handicap est à vos côtés en lien avec votre département de formation et la médecine préventive pour vous informer, vous conseiller et vous soutenir au quotidien. Elle a conçu ce guide pour vous présenter toutes les informations utiles en termes d'aménagement de vos études, de vie de campus et d'insertion professionnelle.

Notre communauté universitaire est fière de pouvoir vous accompagner dans votre projet d'étude et professionnel, et nous vous souhaitons une excellente année à l'Université Paris Dauphine – PSL.

**Sébastien Damart,**  
Vice-Président à la formation  
et la vie étudiante

**Hélène Lenoble-Liaud**  
Déléguée à la vie étudiante



# Aménager mes études

## Mission Handicap

Bureau P 024  
Accès par la cour d'honneur  
Amélie LEUSSIÉ  
01 44 05 42 54  
06 17 85 30 26  
✉ handicap@dauphine.psl.eu  
Accueil du lundi, au jeudi  
9h - 12h30 et 14h - 17h  
vendredi : 9h à 12h30

## Médecine préventive

07 76 08 63 28  
✉ santeetudiante@psl.eu

## Soutien psy

✉ ppop@psl.eu  
Accueil du lundi  
au vendredi de 9h à 17h



## COMMENT SOLLICITER CES AMÉNAGEMENTS ?

### Étape 1 : je prends rendez-vous à la Mission Handicap

Elle me reçoit et établit, à l'issue de ce premier échange, mon Plan d'Accompagnement de l'Étudiant Handicapé (PAEH).

### Étape 2 : je suis orienté-e vers le médecin de prévention

Il me reçoit et complète mon PAEH sur présentation des justificatifs médicaux de ma situation.

### Étape 3 : aménagement

La Mission Handicap et le médecin de prévention forment ensemble des préconisations sur les aménagements qu'ils estiment nécessaires. La Mission Handicap m'informe de cette décision puis les transmet à mon département de formation. Toutes mes informations médicales restent confidentielles.

Mon PAEH est réévalué tout au long de l'année par des entretiens réguliers afin de m'offrir les solutions les plus adaptées à ma situation.

## LES TYPES D'AMÉNAGEMENTS POSSIBLES

### Pour mes études :

- **Aménagement de temps du cursus** : allongement, étalement sur deux ans, dispense d'assiduité...
- **Soutien pédagogique** : en moyenne deux heures par semaine ;
- **Tutorat** pour m'aider à m'organiser dans mon travail ;
- **Aide à la prise de notes** ;
- **Mise à disposition de matériel spécialisé** : ordinateur, télé-agrandisseur, logiciels adaptés, bloc braille, imprimante...

### Pour mes examens :

- **Temps majoré** ;
- **Adaptation des sujets d'examens** : agrandissements des sujets, conversion des épreuves écrites en épreuves orales ou mise en place d'interprétariat ;
- **Secrétariat d'examen** ;
- **Mise à disposition de matériel spécialisé** : ordinateur, logiciels adaptés, bloc braille...

# Faciliter ma vie étudiante



## ACCESSIBILITÉ DU CAMPUS

L'université est à mon écoute et améliore constamment les conditions d'accessibilité de l'ensemble de ses sites :

- installation de rampes ;
- accès gratuit et confortable au stationnement ;
- ascenseurs adaptés et sonorisés ;
- boucles magnétiques auditives pour personnes malentendantes dans certains amphithéâtres ;
- une salle d'étude aménagée et équipée de matériels spécifiques.

## LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

La bibliothèque d'étude est accessible aux étudiant·e·s à mobilité réduite :

- je suis prioritaire pour réserver une salle de travail en groupe ;
- je peux bénéficier :
  - d'un prêt d'ouvrage prolongé à la bibliothèque d'études (3 semaines au lieu de 2), et à la bibliothèque de recherche (à la demande) ;
  - d'adaptations de livres : ouvrages en braille, sous forme de vidéos en langue des signes ou encore avec une mise en page adaptée aux personnes dyslexiques ;
  - d'une machine à lire, d'un télé-agrandisseur et d'un ordinateur équipé de logiciels adaptés.

Pour obtenir l'accès à la presse en version adaptée, je contacte la Mission Handicap.

+ d'infos

 [bu.dauphine.psl.eu](http://bu.dauphine.psl.eu)

## COURS EN LIGNE

La plupart des PDF disponibles sur MyCourse sont lisibles par les logiciels de synthèse vocale.

Plateforme  
des cours en ligne  
 [mycourse.dauphine.fr](https://mycourse.dauphine.fr)

## SPORTS

Je peux bénéficier d'activités sportives adaptées à mon handicap en m'inscrivant directement auprès des responsables de ces activités. La salle de sport est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Les équipements incluent des vestiaires et des douches réservés.

+ d'infos  
 [psl.eu/vie-de-campus/psl-sport](https://psl.eu/vie-de-campus/psl-sport)

## AIDES ET FINANCEMENT DE MES ÉTUDES

**La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)**

En plus des aides habituelles (bourses du CROUS, CAF, etc.), je peux bénéficier d'autres aides. Je déclare ma situation auprès de la MDPH. Cette démarche peut m'ouvrir des droits couvrant la vie quotidienne : achats d'aides techniques, assistance d'un auxiliaire de vie, transports adaptés (domicile-université). La Mission Handicap peut m'accompagner dans mes démarches.

+ d'infos  
 [handicap.paris.fr/demarches-mdph/](https://handicap.paris.fr/demarches-mdph/)

**Droits d'inscription**

Je peux bénéficier d'une exonération des droits d'inscription sur présentation d'une carte attestant d'une invalidité supérieure ou égale à 80 %.



## MON LOGEMENT

 **+ d'infos**  
[messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)  
 [mission.handicap@crous-paris.fr](mailto:mission.handicap@crous-paris.fr)

Le Pôle logement de l'Université Paris Dauphine – PSL me propose :

- des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite dans la résidence *Housing by Dauphine Saint-Ouen-sur-Seine* ;
- une plateforme de mise en relation avec des propriétaires privés.

 **+ d'infos**  
[dauphine.psl.eu/vie-de-campus/logement](http://dauphine.psl.eu/vie-de-campus/logement)

Dans les résidences universitaires du CROUS, même si je ne suis pas boursier, je dois constituer un dossier social étudiant avant le 31 mai de l'année en cours et prendre directement rendez-vous avec l'assistant social référent handicap du CROUS.

## LES TRANSPORTS

 **+ d'infos**  
[ratp.fr/titres-et-tarifs/forfait-amethyste](http://ratp.fr/titres-et-tarifs/forfait-amethyste)

Pour les transports domicile-université, je transmets ma demande de prise en charge au Conseil Départemental de mon domicile ou auprès de la MDPH. Pour les transports en commun, les forfaits Améthyste peuvent être gratuits pour les personnes en situation de handicap.

## ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

 **+ d'infos**  
**MyDauphine**  
 rubrique Vie Étudiante

Dauphine Solidarité Handicap (DSH) œuvre pour sensibiliser la communauté dauphinoise et apporter une aide aux personnes en situation de handicap.

Le Challenge Spi Dauphine propose à un équipage handivalide de participer à la régata en Méditerranée.

# Mon insertion professionnelle




## OFFRE DE SERVICES

La Mission Handicap me propose :

- les « Rencontres de l'emploi accessible », pendant le Forum du Recrutement de l'Université Paris Dauphine – PSL, pour rencontrer les Missions Handicap d'entreprises partenaires de l'université ;
- des simulations d'entretiens ;
- l'envoi par mail d'offres d'emploi et de stages spécifiques.

### + d'infos

 [dauphine.psl.eu/formations/scolarité/orientation-et-insertion-professionnelle](https://dauphine.psl.eu/formations/scolarité/orientation-et-insertion-professionnelle)

## LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES HANDICAP/EMPLOI

La Mission Handicap m'accompagne sur les démarches administratives de Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Elle me permet de bénéficier d'aides à l'emploi ou à l'embauche. Je n'ai aucune obligation d'informer sur ma RQTH. J'ai cependant tout intérêt à faire cette démarche en prévision de mes stages obligatoires notamment pour faire une demande d'aménagement dans l'organisme où j'effectue mon stage si nécessaire : aide au financement d'appareillage, aménagement d'emploi du temps et/ou du poste de travail...